

DECLARATION 1^{ère} ENQUETE PUBLIQUE DE NOVEMBRE 2012

L'Association « SAUVEGARDE ET RENAISSANCE DE BON REPOS » :

- **Constate** que, dans le projet du PLU, le domaine de « Bon Repos » n'est pas mentionné dans l'énumération du patrimoine de Viroflay. Oubli révélateur...
- **Demande que le site de « Bon Repos » figure dans le patrimoine remarquable de la commune**, comme en atteste le Mémoire réalisé par un Historien confirmé.
- **Juge irrecevable :**
 - **D'amputer** le domaine de « Bon Repos » d'environ 40% de sa superficie,
 - **De détruire l'harmonie** d'un parc romantique à l'anglaise en le **sacrifiant**.
- **Regrette** que l'étude de Frédéric DIDIER qui respectait le domaine dans son intégrité (parc et bâtiments) n'ait pas été retenue **et ne soit pas connue de tous les viroflaysiens**.
- **Rappelle** que la municipalité a le **devoir de maintenir et préserver la qualité environnementale de la commune**.

La Présidente, Françoise Lamoureux